

Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) du Nord - Séance plénière du 19 Janvier 2023.

Délibération n°2023 – 01 – 19

« Désignation des médecins habilités pour rendre des avis d'aménagement d'examen et concours »

Article D.613-26 du Code de l'Education :

« Les candidats aux examens ou concours de l'enseignement supérieur organisés par le ministre chargé de l'enseignement supérieur ou par le ministre chargé de la culture qui présentent un handicap peuvent bénéficier d'aménagements portant sur :

1° Les conditions de déroulement des épreuves, de nature à leur permettre de bénéficier des conditions matérielles ainsi que des aides techniques et humaines appropriées à leur situation

2° Une majoration du temps imparti pour une ou plusieurs épreuves, qui ne peut excéder le tiers du temps normalement prévu pour chacune d'elles. Toutefois, cette majoration peut être allongée, eu égard à la situation exceptionnelle du candidat, sur demande motivée du médecin et portée dans l'avis mentionné à l'article D. 613-27

3° La conservation, durant cinq ans, des notes à des épreuves ou des unités obtenues à l'examen ou au concours ainsi que, le cas échéant, le bénéfice d'acquis obtenus dans le cadre de la procédure de validation des acquis de l'expérience fixée à la section 2 du présent chapitre

4° L'étalement sur plusieurs sessions du passage des épreuves

5° Des adaptations ou des dispenses d'épreuves, rendues nécessaires par certaines situations de handicap, dans les conditions prévues par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur, du ministre chargé de la culture ou du président ou directeur de l'établissement. »

Article D.613-27 du Code de l'Education :

« Les candidats sollicitant un aménagement des conditions d'examen ou de concours adressent leur demande à l'un des **médecins désignés par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées**. Le médecin rend un avis, qui est adressé au candidat et à l'autorité administrative compétente pour organiser l'examen ou le concours, dans lequel il propose des aménagements. L'autorité administrative décide des aménagements accordés et notifie sa décision au candidat. »

La Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) du Nord, réunie en formation plénière le 19/01/2023, désigne :

1 – Pour l'Education Nationale Nord :

NOM	BASSIN	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Docteur DELOMEZ Blandine	MCDT	DSDEN 144 rue de Bavay 59033 Lille Cedex 03 20.62.32.89 ce.i59servmed@ac-lille.fr
Docteur PLAQUET Véronique	DUNKERQUE	CMS GRAVELINES
Docteur EVRARD Christine		CMS DUNKERQUE
Docteur CASTIER Agnès		CMS SAINT POL SUR MER
Docteur LEPOUTRE Chantal		CMS COUDEKERQUE
Docteur DELOBEL Valérie		CMS WORMHOUT
Docteur GHESTEM Laurence		CMS HAZEBROUCK
Docteur TOULET QUINTIN Justin		CMS LILLE
Docteur NAJI Wafa	LILLE 1 - Centre	CMS LILLE
Docteur DECAUWER Sylvie		CMS LILLE
Docteur LEPOUTRE Xavier		CMS LILLE
Docteur DESCAMPS EZZEDINE Sophie		CMS LILLE
Docteur BOUQUET Claire		CMS LAMBERSART
Docteur DUBUS Sylvie		CMS MARCQ EN BAROEUIL
Docteur BOUCKAERT Mireille		LILLE 2 - Ouest
Docteur CARRE Florence	CMS LOMME	
Docteur SHAKESHAFT Virginie	CMS LOOS	
Docteur COUSIN Isabelle	CMS LA BASSEE	
Docteur LECLERCQ Blandine	CMS CROIX	
Docteur BRUNAUX Véronique	ROUBAIX TOURCOING	CMS LINSELLES
Docteur NGUYEN DAHN Elizabeth		CMS TOURCOING ROITELET
Docteur NENY Myriam		CMS TOURCOING MILLET
Docteur ABRAHAM Martine		CMS ROUBAIX
Docteur FRANC Marion		CMS ROUBAIX
Docteur BINOT Mélanie		CMS ROUBAIX
Docteur DUTHILLY Isabelle		CMS HEM
Docteur FAUQUETTE Annie		CMS VILLENEUVE
Docteur LE BLAN Catherine	LILLE 3 - EST	CMS LESQUIN
Docteur TIBERGHIEEN Brigitte		CMS GONDECOURT
Docteur LEUILLETTE Chloé		CMS TEMPLEUVE
Docteur NOTTEZ Sophie		DOUAISIS
Docteur COULON Virginie	VALENCIENNOIS	CMS SOMAIN
Docteur GLORIEUX Isabelle		CMS SAINT AMAND
Docteur DECOKER Stéphanie		CMS ANZIN
Docteur LEJAY Isabelle		CMS DOUCHY LES MINES
Docteur DHERBECOURT Véronique		CMS VALENCIENNES
Docteur DEUDON Catherine		CMS DENAIN
Docteur LEVEQUE MARTINE		CAMBRAIS
Docteur LESAGE Catherine	CMS CAMBRAI	
Docteur FOLENS Marie-Pierre	CMS CAUDRY	
Docteur SOULIE Victoria	SAMBRE AVESNOIS	CMS MAUBEUGE
Docteur VIAUD Christine		CMS AULNOYE AYMERIES
Docteur DECONYNCK Christelle		CMS AVESNES

2 – Pour l'Université Catholique de Lille :

NOM	BASSIN	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Docteur MASSET Cécile	Université Catholique de Lille SKEMA Lille Lycée Valentine Labbé Ecole Sante LYS	03.28.04.02.40 cpsu@all-lacatho.fr

3 – Pour les Universités de Lille

NOM	BASSIN	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Docteur COUSIN-ERNST Sylvie	LILLE	Pôle science et technologie 03 62 26 93 00 sylvie.cousin@univ-lille.fr
Docteur HENRY Lénaïg		Pôle science et technologie 03 62 26 93 00 lenaig.marandon@univ-lille.fr
Docteur DESCARPENTRIES Camille		Pôle science et technologie 03 62 26 93 00 Camille.descarpentries@univ-lille.fr
Docteur BOURGEOT Antoine		Pôle Moulins-Lille 03 62 26 93 00 Antoine.bourgeot@univ-lille.fr
Docteur MAKOUANGOU Sikou		Pôle Sciences Humaines et Sociales 03 62 26 93 00 Sikou.makouangou@univ-lille.fr
Docteur LEBLANC Marine		Pôle Moulins-Lille 03 62 26 93 00 Marine.leblanc@univ-lille.fr
Docteur NGOUBO NGANGUE ELISABETH		Pôle Moulins-Lille 03 62 26 93 00 Elisabeth.ngoubo-ngangue@univ-lille.fr
Docteur MATHIEU Alice		Pôle Santé 03 62 26 93 00 alice.mathieu@univ-lille.fr
Docteur DELEBARRE Carine		Pôle Sciences Humaines et Sociales 03 62 26 93 00 carine.delebarre2@univ-lille.fr

4 – Pour l'Université du Littoral Côte d'Opale :

NOM	BASSIN	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Docteur MILIOT Lucille	LITTORAL COTE D'OPALE	06 08 63 42 93 lucille.miliot@univ-littoral.fr

5 – Pour l'Université Polytechnique Haut-de-France

NOM	BASSIN	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Docteur DUHAMEL Laurence	VALENCIENNES ET HAINAUT CAMBRESIS	03.27.51.10.45 laurence.duhamel@uhph.fr

6 – Pour les médecins attachés à la MDPH :

NOM	BASSIN	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Docteur MOUCHON Catherine	FLANDRES	catherine.mouchon@lenord.fr
Docteur DESCAMPS Claire	ROUBAIX TOURCOING	06 72 38 98 15 Claire.descamps@lenord.fr
Docteur BINOT Mélanie	LILLE	07 86 24 50 81 melanie.binot@ac-lille.fr

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 19/01/2023

**Présidente de la Commission des Droits
Et de l'Autonomie des Personnes
Handicapées du Nord**

Madame Sylvie DELRUE

